



La Lettre **aux GRETA**

Le GIP FCIP

Groupement intérêt Public

Formation Continue Insertion Professionnelle

Etre constructifs mais vigilants

La mobilisation des personnels des GRETA l'an dernier a permis l'ouverture de discussions avec le ministère. Le relevé de conclusion met fin à la transformation des GRETA en GIP, rétablit dans le projet de loi sur l'Ecole le groupement d'établissement (GRETA) pour assurer la formation continue des adultes dans l'Education Nationale.

A cette occasion c'est la réorganisation complète du réseau des GRETA qui est mise en chantier.

La convention constitutive du GIP FCIP est le premier chantier à traiter dans la mesure où elle doit être conforme à la loi Warsmann pour mai 2013



Un GIP-FCIP Académique aux compétences étendues;

Le GIP FCIP (**Formation Continue Insertion Professionnelle**) verra ses fonctions étendues et chaque GRETA devra y adhérer. Cela fait partie des premières discussions à venir dans la mesure où pour ce GIP FCIP, cette adhésion devra être votée par les CA des établissements support mais pour cela il faudra connaître la convention constitutive qui devrait être votée au niveau académique qui doit correspondre au maximum au texte de la convention type nationale. Malgré l'optimisme qu'a permis le rétablissement des GRETA, les personnels restent inquiets et vigilants quant au GIP FCIP.

Ne va-t-on pas avoir affaire à un super GIP court-circuitant complètement les GRETA ?

Ses missions n'amputent-elles pas à la fois celles de la DAFCO / DAFPIC-FC, que celles des GRETA?

Les personnels mis à disposition ou employés directement : quelles seront leurs autorités hiérarchiques et fonctionnelles ?

Veillons à ce que les GRETA ne deviennent pas simples sous-traitants du GIP FCIP !

Le GIP FCIP doit être avant tout un outil de gestion, la politique de la FCA devant se décider au niveau académique en CACFC (Conseil Académique de la Formation Continue des adultes et en CTA (Comité Technique Académique) dans lesquels siègent les élus des organisations syndicales.

Cette lettre présente les objectifs et l'organisation envisagés pour le GIP FCIP.

Nous avons besoin de vos analyses pour les faire évoluer dans l'intérêt des personnels et des usagers.

Ensemble, avec le SNES, faisons avancer les GRETA, leurs personnels, et la FCA dans l'Education Nationale

N'hésitez pas à prendre contact avec le SNES et la FSU

- avec les représentants SNES et FSU au CA de votre établissement.
- Les représentants académiques du SNES et de la FSU
- Avec le SNES national à fca@snes.edu

Toutes les infos sur le site du SNES : <http://www.snes.edu/-Formation-tout-au-long-de-la-vie-.html>



L'objet du GIP-FCIP

OBJET : le développement d'une coopération au niveau de l'académie dans les domaines de la formation continue des adultes, de la formation et de l'insertion professionnelle. Il voit ses missions élargies et, dans ce cadre, il a l'ambition d'être à la fois outil de gestion, instrument de coopération régionale et de concertation entre GRETA, sa durée est indéterminée.

•des fonctions supports pour le réseau des Greta :

- élaboration des contrats d'objectifs conclus entre le recteur et chaque Greta et accompagnement de leur mise en œuvre.
- harmonisation des pratiques de gestion des ressources humaines,
- plan de formation des personnels,
- veille, animation et ingénierie de formation,
- réponses aux appels d'offres publics d'envergure régionale et/ou contribution au service public régional de formation professionnelle,
- gestion des fonds destinés à sécuriser l'activité des Greta,
- gestion des programmes européens,
- communication au nom du réseau.

•des activités et prestations spécifiques, notamment

- validation des acquis de l'expérience (dont éventuellement l'accompagnement),
- activités bénéficiant de l'apport de financements extérieurs (école ouverte, mission générale d'insertion...),
- gestion du centre académique de formation d'apprentis, le cas échéant,
- gestion des activités de bilan-orientation,
- réponse aux appels d'offres relevant de son champ d'intervention.

. Gestion des équipements et services d'intérêt commun du GIP FCIP

Organisation

ASSEMBLEE GENERALE

Composée de l'ensemble des membres du groupement, Présidée par le président du Conseil d'Administration qui est le Recteur ou son représentant

Le directeur

Nommé par le recteur, 3 ans renouvelable, sa rémunération à la charge du GIP ou contribution de l'état. Il assure le fonctionnement sous l'autorité du CA, il a autorité sur les personnels du GIP

Agent comptable

A temps plein ou partiel, rémunéré par GIP ou au titre participation état
Ou en adjonction de service avec indemnité

Les personnels mis à disposition

avec leur accord par un membre gardent leur statut d'origine. Salaires, couverture sociale, avancement restent de la responsabilité de l'employeur d'origine. Ils sont sous l'autorité fonctionnelle du directeur du GIP
Une convention définit la nature des activités, ses conditions d'emploi, les missions de service public.....
Les modalités de contrôle et d'évaluation

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Présidé par le Recteur ou son représentant, il administre le GIP
Composé de représentants des membres du GIP et des personnels du GIP avec voix délibérative.
Sans voix délibérative : commissaire du gouvernement, contrôleur état, directeur du GIP, agent comptable
Représentants des membres : le recteur ou son représentant, un représentant ou plus des structures de formation de l'EN, un représentant pour chaque autre membre du GIP

Représentation des personnels du GIP au CA .exigeons 16% minimum

Un représentant des intervenants, un des administratifs, un CFC.
Designés par AG du GIP sur proposition des 3 organisations syndicales les plus représentatives du comité technique académique (CTA).

CONSEIL D'ORIENTATION

Composition et fonctionnement déterminé par CA
2 réunions au moins par an
avis sur questions soumises par CA

Les personnels propres

Sur le budget du GIP, contrat de droit public.
Modalités de rémunération fixées par le CA dans le respect des règles en vigueur et en cohérence avec celle des autres personnels de l'académie

ACTUALITE mars

Dans la dernière mouture du texte les représentants seraient élus par les personnels du GIP et dans un premier temps désignés par l'AG donc les "décideurs". Nous retournons dans les dérivés que nous devons combattre